MOTS DU PRESIDENT EDOUARD FRITCH

PRESENTATION DU PLAN DE RELANCE

Mardi 1 Septembre 2020

Monsieur le Vice-président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour et merci d’avoir répondu à l’invitation du gouvernement pour la présentation de son plan de relance.

Je suis désolé et je regrette que la finalisation de notre plan de relance et sa présentation arrivent à un moment très particulier de notre situation sanitaire et sociale.

Un Plan de relance économique et social qui arrive au moment d’un rebond épidémique.

Sachez qu’il n’y a aucun lien entre ces deux calendriers. J’aurai bien entendu préféré qu’il n’y ait pas de rebond épidémique. Cela aurait sans doute apporté plus de sérénité à notre volonté de redresser notre pays, comme nous l’avons fait et réussi depuis 2015.

Je regrette aussi que les partenaires sociaux viennent, aujourd’hui, perturber l’ambiance sociale à un moment où notre Pays a besoin d’unité et de confiance.

Pourquoi faire grève, pourquoi brandir une menace sociale à un moment où tout est fragile, à un moment où les emplois sont menacés ?

Unité et confiance. Ce sont deux états d’esprit dont notre Pays a le plus besoin en ce moment. Je crois avoir démontré que je suis un homme de dialogue. Je dialogue avec les maires, avec les responsables d’église et avec les syndicats, encore dernièrement. J’ai toujours été à l’écoute de leurs souhaits, mais je ne peux accepter que ce qui est raisonnable et utile à l’intérêt général ou à celui des travailleurs.

Oui, j’ai un peu d’amertume, pas pour ma personne, mais pour mon Pays et mon peuple qui souffrent. L’esprit maohi, l’esprit hérité des navigateurs, consiste à être tous solidaires dans les moments de tempête, et non de rajouter de la division dans les moments difficiles. Ce sont des comportements qui feront échouer notre pirogue polynésienne.

Mais, j’ai été élu pour être un bon capitaine ; un capitaine juste et au service de l’intérêt général. J’exercerai ce dont pourquoi j’ai été élu.

\*\*\*

Je voudrai également, dès à présent, saluer et féliciter le travail remarquable réalisé par notre Vice-président sur le Plan de relance, qu’il va vous présenter dans quelques instants. Le travail réalisé est d’autant excellent qu’il est à la hauteur et proportionné aux grands enjeux et défis à venir, pour faire face aux conséquences économiques et sociales difficiles de la crise.

Nous serons, ensemble, à Paris dans quelques semaines. Je sais qu’il sera un acteur-relais loyal et efficace de la Polynésie auprès des autorités nationales pour porter, avec force et conviction, la voix de notre Pays à Paris.

\*\*\*

A la suite d’une décennie d’instabilité et d’errance politiques, de mauvais coups portés contre elle aussi, la Polynésie française s’est retrouvée au fond des abysses.

Heureusement, grâce à la mobilisation de tous, elle a su trouver en elle-même et avec l’aide de l’Etat, les ressources pour réengager un fonctionnement plus normal de ses institutions et a adopté les choix stratégiques et les mesures sociales, fiscales, économiques… lui permettant de reprendre sa marche en avant, de retrouver les voies de la croissance et d’envisager un avenir plus radieux.

Aujourd’hui, en raison d’une crise sanitaire sans précédent, notre économie, à l’image de celle du monde, connaît sans doute l’un des pires moments de son histoire. Non seulement parce que la quasi-totalité des activités économiques ont dû être suspendues durant la phase de confinement du début de l’année, non seulement parce que, privés de liaisons aériennes durant cinq longs mois, tous nos secteurs de développement, le tourisme, la pêche, la perliculture… ont été privés de clients, mais surtout parce que nous sommes encore plongés dans une grande incertitude.

Nous devons faire face à un ennemi dont nous ne savons pas grand-chose, et que nous avons des difficultés à maîtriser et à surmonter. Je suis aujourd’hui incapable de vous dire quand nous pourrons retrouver un mode de vie normal.

Il nous faut cependant avancer, avec tempérance et prudence. Il nous faut apporter une réponse proportionnée et ne pas surréagir. Il nous faut être prêts à toutes les éventualités et éviter de consommer aujourd’hui tous les moyens dont nous pourrions avoir besoin demain.

L’importance d’un système de santé performant et efficace est encore plus évidente lorsque nous traversons une crise comme celle-ci. Nous devons être prudents, certes, mais sans rien sacrifier à la qualité du service de santé publique.

Je salue, à cette occasion le travail de l’ensemble des personnels de santé qui œuvrent sans relâche depuis plusieurs mois pour protéger et soigner tous les Polynésiens.

 Au-delà du Plan de relance, nous réserverons donc des moyens importants à l’entretien et à la rénovation de nos infrastructures et de nos équipements de soin. Je pense au CHPF, aux infirmeries des îles isolées mais aussi aux hôpitaux périphériques comme ceux des Marquises, d’Uturoa ou encore de Taravao.

Il nous faudra conserver un juste équilibre entre préservation de la santé du plus grand nombre et préservation des équilibres économiques et sociaux. Et veiller à ce que les remèdes ne se révèlent pas pire que le mal.

Mais il faut agir…

Dès le mois de mars, nous avons mobilisé tous nos moyens disponibles, ceci afin d’être prêts à affronter le pire. Grâce à Dieu, nous n’avons pas eu à le faire. Pour autant, je le sais, trop de Polynésiens souffrent aujourd’hui des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, ceci en dépit des nombreuses mesures d’urgence que nous avons prises pour préserver les emplois et exercer notre solidarité envers les plus démunis.

Le plan de relance qui vous est présenté aujourd’hui n’a d’autre ambition que de permettre à chacun de nos concitoyens, et à chacune de nos entreprises, de passer, dans les meilleures conditions possibles, ce cap difficile et d’envisager l’avenir avec confiance et détermination.

Ce plan comporte plus de 200 mesures, dont la moitié correspond à l’accélération de la commande publique, et représente une dépense annuelle spécifique de plus de 30 milliards de F CFP. Il ambitionne de recueillir une partie des ressources que l’Etat a prévu de mobiliser pour les outre-mer dans le cadre de son Plan de relance de l’économie française, prochainement dévoilé par le Premier ministre.

Je laisserai le soin à notre Vice-président de vous exposer le détail de notre plan de relance polynésien et me contenterai donc de vous présenter l’esprit qui a présidé à nos travaux de réflexion.

Ce plan de relance s’articule autour de deux idées forces :

* Soutenir l’économie et l’emploi, pour limiter les effets négatifs de la crise sanitaire et ainsi créer les conditions favorables à une reprise rapide de l’activité ;
* Et renforcer la solidarité envers tous ceux qui souffrent afin de préserver les équilibres sociaux.

La priorité sera clairement donnée à la sauvegarde des emplois et des compétences au sein des entreprises, afin de préserver notre appareil de production pour les jours meilleurs.

La Polynésie a su démontrer, ces dernières années, qu’elle savait trouver le chemin de la croissance. J’ai donc pleinement confiance en nos chances. J’en appelle pour cela à la mobilisation et à la cohésion de tous, citoyens, agriculteurs, ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres et dirigeants.

Bien évidemment, ceci n’exclut en aucun cas l’exercice d’une solidarité que nous devons à tous les Polynésiens qui n’ont pas eu la chance d’avoir ou de garder leur emploi.

Les dispositifs qui sont aujourd’hui en place, comme le DIESE, le DESETI ou le CSE, seront prolongés, ajustés et même renforcés si c’est nécessaire, en concertation avec les partenaires sociaux. Des mesures supplémentaires viendront compléter ces dispositifs afin de garantir, par exemple, une insertion professionnelle aux jeunes qui arrivent, en ce moment, sur le marché du travail ; ceux-là aussi, je ne veux pas les oublier.

Toujours pour ce qui concerne le soutien à l’économie, nous nous sommes organisés pour accélérer et amplifier la commande publique. A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : nous allons aussi adapter, pour toute cette période difficile, notre Code des Marchés Publics afin de simplifier et d’accélérer les procédures. J’ai également demandé à l’administration, et je le redemande aujourd’hui devant vous, de hausser la cadence et de s’organiser en conséquence, c’est-à-dire simplifier les procédures et accélérer l’instruction des autorisations administratives.

Pour ce qui est du détail des opérations, nous vous avons déjà présenté notre campagne d’investissement ; je ne reviendrai donc pas dessus.

 La consommation des ménages et des entreprises est encouragée, là aussi par des mesures supplémentaires. Toutes les filières économiques, non seulement le tourisme, mais aussi l’agriculture, l’économie bleue, l’énergie, le numérique, etc. est prise en compte, chacune dans ses besoins. Les ministres ont travaillé au plus près des préoccupations de chacun des secteurs dont ils ont la charge pour réajuster leurs programmes en fonction des difficultés actuelles des acteurs économiques.

Nous avons déjà procédé à un aménagement de la fiscalité et des règlementations. Nous poursuivrons ces aménagements, toujours dans le sens d’une simplification et d’une adaptation au contexte de la Covid 19.

Et, comme vous le savez, nous travaillons aussi de concert avec l’Etat, et nous y travaillerons encore, afin d’éviter les ruptures de trésorerie des entreprises les plus fragiles et pour renforcer leurs fonds propres.

Dans le domaine de la solidarité, notre priorité sera de préserver l’équilibre des comptes sociaux.

La crise a eu des effets calamiteux sur la trésorerie des régimes. Grâce au prêt de l’AFD garanti par l’Etat, nous avons remboursé par anticipation la totalité de la dette du FADES et un premier prêt de trésorerie a été consenti à la CPS.

Comme je m’y suis engagé à cette occasion, nous ferons le nécessaire pour éviter la faillite des régimes afin que les prestations sociales continuent d’être servies dans des conditions normales.

Nous avons prévu d’amplifier les amortisseurs sociaux. En particulier les CAES dont les bénéficiaires se verront notamment confier des missions environnementales et de prévention sanitaire dans les communes. Certaines allocations ont déjà été revalorisées. Nous maintiendrons ces hausses tant que cela sera nécessaire. Nous ferons en sorte que les résidents des logements sociaux qui ont perdu leur emploi puissent faire face à leurs obligations de locataire. Les moyens supplémentaires de l’Agence immobilière sociale (AISPF) seront maintenus le temps qu’il faudra pour accompagner les mal-logés.

Nous consoliderons aussi les dispositifs d’accompagnement des demandeurs d’emploi, en particulier pour ceux qui seraient victimes d’un plan social. Les mesures en faveur de l’insertion professionnelle et de l’apprentissage seront revues pour les rendre encore plus efficaces et attractives. Et, bien sûr, la formation professionnelle et les dispositifs de reconversion disposeront de moyens accrus.

Les programmes de prise en charge des sans domicile fixe, qu’il s’agisse du centre d’hébergement d’urgence, du centre d’accueil de jour ou des villages communautaires de réinsertion sociale sont, plus que jamais, d’actualité et connaîtront une accélération.

Enfin, les aides directes en faveur des plus démunis, en particulier les bons alimentaires dont les montants ont été augmentés à l’occasion des précédents collectifs seront au moins maintenues à ce niveau, voire augmentées si nécessaire, jusqu’à ce que la situation s’améliore.

Sur ce point, nous avons prévu d’agir en pleine collaboration avec les Maires de chacune des communes. Nous comptons sur leur expérience et sur leur parfaite connaissance de la situation de leurs administrés pour accroitre encore l’efficacité de notre action sociale.

Devant l’adversité qui se présente à nous, je n’ai personnellement qu’un mot d’ordre à décréter : remplissions-nous d’espérance et mobilisons toutes nos énergies.

Rassemblés autour de ce but unique, je suis totalement convaincu que nous pouvons retrouver, en deux années, les voies de la prospérité solidaire.

Sans plus attendre, je cède la parole au Vice-président pour qu’il vous présente dans le détail ce plan de relance dont il a coordonné les travaux.

Je vous remercie.